



PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA 2020-2025)

Année 2 – 2021

Version grand public

Syndicat Intercommunal de Traitement
des Ordures Ménagères Sud Rhône





Le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM) Sud Rhône est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) chargé de gérer le service public de gestion des déchets de la partie sud, sud-est & sud-ouest du département du Rhône, soit près de 88 000 habitants.

SITOM SUD RHÔNE

262, rue Barthélemy Thimonnier

Parc d'activités de Sacuny

69530 Brignais

SOMMAIRE

SYNTHÈSE 2021	4
AXE 1 : L'EXEMPLARITE DES SERVICES PUBLICS EN MATIERE DE PREVENTION DES DECHETS.....	6
AXE 2 : SENSIBILISER ET DONNER DE LA VISIBILITE A LA PREVENTION DES DECHETS	8
AXE 3 : INCITER A LA PREVENTION EN UTILISANT DES INSTRUMENTS ECONOMIQUES.....	11
AXE 4 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE	12
AXE 5 : ENCOURAGER LA GESTION SEPARÉE DES BIODECHETS	15
AXE 6 : AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS	19
AXE 7 : RENFORCER DES ACTIONS EMBLEMATIQUES AFIN D'AVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ..	20



CONTEXTE

Le 6 février 2020, le SITOM Sud Rhône a adopté son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2020-2025. Le SITOM Sud Rhône s'est fixé un **objectif de 8% de réduction des déchets ménagers et assimilés en 6 ans**. Pour réussir cet objectif, le SITOM Sud Rhône s'est focalisé sur **7 axes de travail avec 13 actions**. Après deux années d'action, il est temps de faire un bilan des actions menées afin de les réajuster ou d'en mettre des nouvelles en place. Cette année d'action aura été encore particulière en raison du contexte sanitaire. Ainsi, de nombreuses actions prévues pour 2021 ont dû être différées. En effet, les collectivités, les entreprises et les restaurants ont eu des problématiques sanitaires, économiques et fonctionnels. Ces actions écologiques ont donc été différées vers un contexte économique plus favorable et porteur pour ces organismes.

SYNTHÈSE 2021



 Objectif rempli //
  Objectif rempli partiellement //
  Objectif non rempli //
  Pas d'objectif

LES AXES DU PLPDMA AU SITOM SUD RHÔNE		OBJECTIFS 2021	COMMENTAIRES
AXE 1 : L'exemplarité des services publics en matière de prévention des déchets	Action 1.1: Diffuser et implanter les bonnes pratiques de prévention des déchets au sein des administrations publiques		Manque de 5 établissements sensibilisés pour atteindre l'objectif
	Action 1.2 : Développer la consommation éco-responsable de papiers bureautiques et de dématérialisation des procédures		Augmentation de 47% entre 2020 et 2021. L'impression de calendriers de collecte par le SITOM est la cause de cette augmentation.
AXE 2 : Sensibiliser et donner de la visibilité à la prévention des déchets	Action 2.1 : Communiquer sur la prévention des déchets		Communication largement réalisée mais augmentation de 1.7 % de DMA sur le territoire (causé par la consommation à domicile plutôt que sur leur lieu de travail situé à l'extérieur du territoire du SITOM)
	Action 2.2 : Soutenir et accompagner des initiatives locales de sensibilisation en matière de prévention des déchets		Participation avec plus de 3 actions avec des associations et mise en place de 2 points réemploi : Saint Symphorien d'Ozon et Mornant
AXE 3 : Inciter à la prévention en utilisant des instruments économiques.	Action 3.1 : Réévaluer la redevance spéciale		Réévaluation de la redevance spéciale faite ; Augmentation de la quantité d'OMR de 30% par les entités soumises à la RS
AXE 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire	Action 4.1 : Sensibiliser les cantines scolaires du territoire		Objectif de 10 cantines sensibilisées atteint
	Action 4.2 : Développer les dispositifs de suivi du gaspillage alimentaire en restauration collective et accompagner les services		7 diagnostics cantine réalisés en 2021

* En raison du confinement et du contexte sanitaire

LES AXES DU PLPDMA AU SITOM SUD RHÔNE		OBJECTIFS 2021	COMMENTAIRES
AXE 5 : Encourager la gestion séparée des biodéchets	Action 5.1 : Promouvoir les jardins partagés du territoire		Pas de collaboration avec les jardins partagés cette année (reporté en 2022 ou 2023) *
	Action 5.2 : Favoriser la gestion séparée des biodéchets chez les gros producteurs		Objectif de transition en collecte séparée de biodéchets pour des cantines et d'autres établissements
	Action 5.3 : Développer le compostage de proximité auprès des habitants des logements collectifs et dans les établissements scolaires		Objectif atteint pour les composteurs individuels et non atteint pour les composteurs collectifs *
AXE 6 : Augmenter la durée de vie des produits	Action 6.1 : Favoriser le réemploi et la réutilisation au sein de nos déchèteries		Objectif atteint pour les ressourceries, le réemploi, les encombrants et non atteint pour la réduction de D3E
AXE 7 : Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable	Action 7.1 : Encourager l'utilisation d'objets réutilisables		Objectif atteint pour pour le prêt de gobelets Objectif non atteint pour la réduction de déchets en collecte sélective
	Action 7.2 : Diffuser des outils de bonnes pratiques en matière de consommation responsable		Objectif non atteint pour la sensibilisation des entreprises. Objectif atteint pour le prêt d'affiches évènementielles

Axe 1 : L'exemplarité des services publics en matière de prévention des déchets

Action 1.1: Diffuser et implanter les bonnes pratiques de prévention des déchets au sein des administrations publiques

Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021
10 établissements sensibilisés par année.	<ul style="list-style-type: none"> • 5 établissements sensibilisés en 2019. • 8 établissements sensibilisés en 2020. • 5 établissements sensibilisés en 2021.

Liste des entités sensibilisées en 2021 :

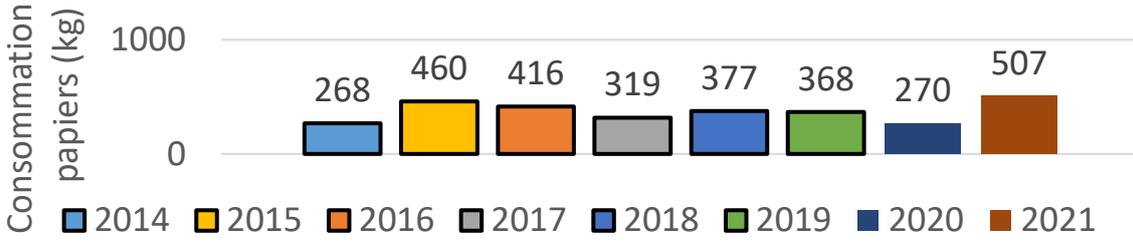
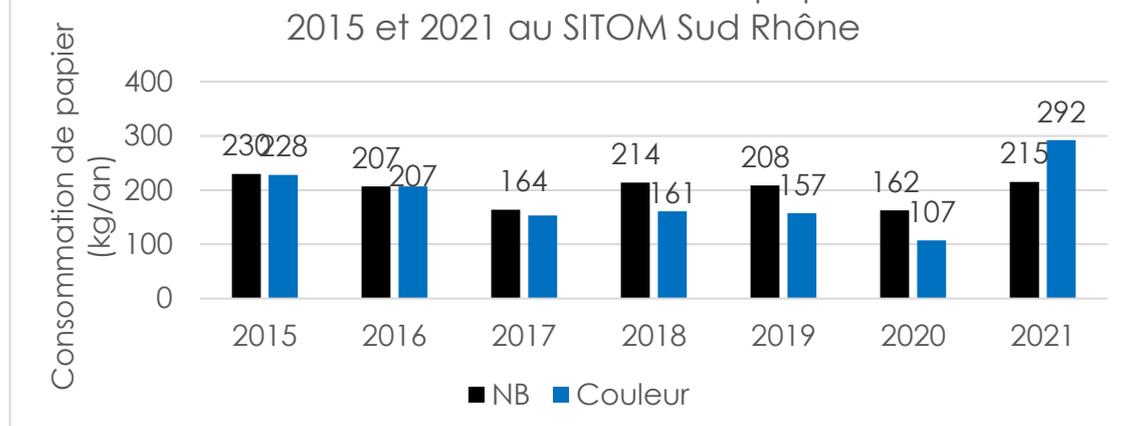
- Carrefour contact Brignais
- Vétérinaire Brignais
- Centre de loisirs Communay
- EHPAD la Dimerie Chaponost
- EHPAD Saint Anne Brignais

Liste des entités sensibilisées en 2020 :

- Collège Ronsard Mornant
- Collège La Xavière Chaponnay
- Mairie de Taluyers
- Mairie de Vourles
- Mairie de Montagny
- Mairie de Mornant
- Mairie de Serezin-sur-Rhône
- Mairie de Chaponost

Action 1.2 : Développer la consommation éco-responsable de papiers bureautiques et de dématérialisation des procédures

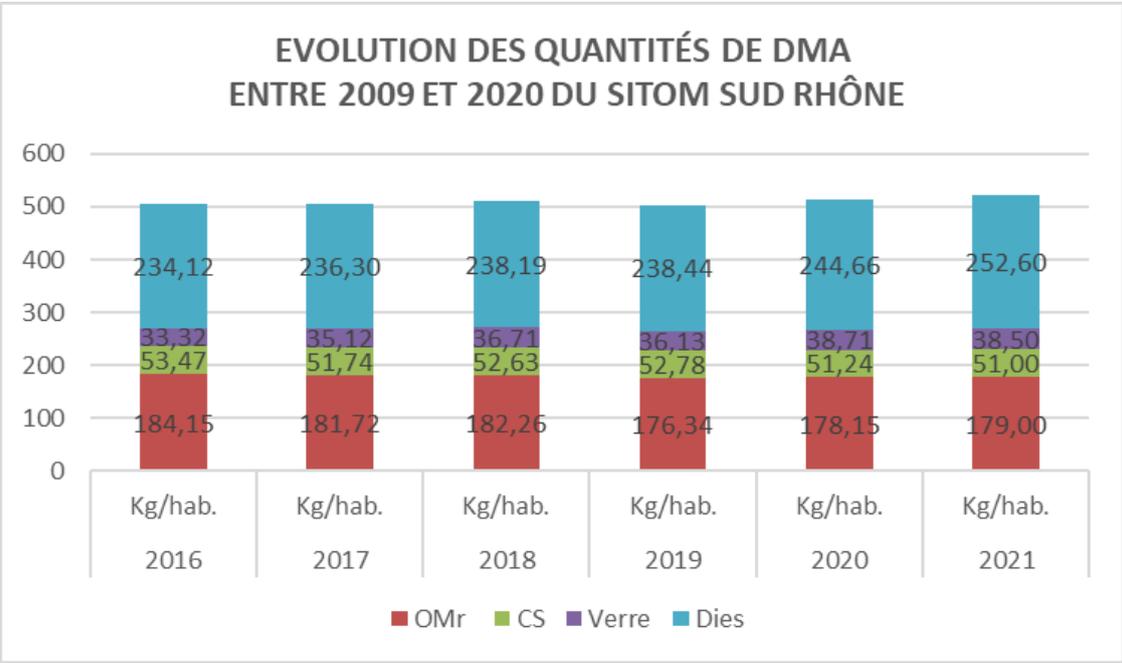
Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021																								
Le SITOM Sud Rhône s'engage à réduire sa consommation de papier de 40% d'ici 2024. (= réduction de 8% par an par rapport à l'année précédente.)	2019 : 368 kg 2020 : 270 kg 2021 : 507 kg = Augmentation de 47 % entre 2020 et 2021																								
<p>Évolution de la consommation de papiers en kg entre 2014 et 2021 au SITOM Sud Rhône</p>  <table border="1"> <caption>Évolution de la consommation de papiers en kg entre 2014 et 2021</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Consommation (kg)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2014</td><td>268</td></tr> <tr><td>2015</td><td>460</td></tr> <tr><td>2016</td><td>416</td></tr> <tr><td>2017</td><td>319</td></tr> <tr><td>2018</td><td>377</td></tr> <tr><td>2019</td><td>368</td></tr> <tr><td>2020</td><td>270</td></tr> <tr><td>2021</td><td>507</td></tr> </tbody> </table>		Année	Consommation (kg)	2014	268	2015	460	2016	416	2017	319	2018	377	2019	368	2020	270	2021	507						
Année	Consommation (kg)																								
2014	268																								
2015	460																								
2016	416																								
2017	319																								
2018	377																								
2019	368																								
2020	270																								
2021	507																								
Les agents du SITOM s'engagent à avoir une consommation annuelle de papier inférieure ou égale à 54kg.	2019 : 53 kg/agent en moyenne. 2020 : 39kg/agent en moyenne 2021 : 72 kg/agent en moyenne																								
Le SITOM s'engage à imprimer moins de 150 kg de papier couleur.	2019 : 158 kg d'impression en couleur 2020 : 107 kg d'impression en couleur 2021 : 292 kg d'impression en couleur																								
<p>Évolution de la consommation de papiers entre 2015 et 2021 au SITOM Sud Rhône</p>  <table border="1"> <caption>Évolution de la consommation de papiers entre 2015 et 2021</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>NB (kg/an)</th> <th>Couleur (kg/an)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2015</td><td>230</td><td>228</td></tr> <tr><td>2016</td><td>207</td><td>207</td></tr> <tr><td>2017</td><td>164</td><td>161</td></tr> <tr><td>2018</td><td>214</td><td>161</td></tr> <tr><td>2019</td><td>208</td><td>157</td></tr> <tr><td>2020</td><td>162</td><td>107</td></tr> <tr><td>2021</td><td>215</td><td>292</td></tr> </tbody> </table>		Année	NB (kg/an)	Couleur (kg/an)	2015	230	228	2016	207	207	2017	164	161	2018	214	161	2019	208	157	2020	162	107	2021	215	292
Année	NB (kg/an)	Couleur (kg/an)																							
2015	230	228																							
2016	207	207																							
2017	164	161																							
2018	214	161																							
2019	208	157																							
2020	162	107																							
2021	215	292																							

AXE 2 : Sensibiliser et donner de la visibilité à la prévention des déchets

Action 2.1 : Communiquer sur la prévention des déchets

Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021																																										
Diminution des DMA de 1,3% par an	2019 : 502 kg DMA / habitant 2020 : 512 kg DMA / habitant 2021 : 521 kg DMA / habitant = Augmentation de 1.7 % entre 2020 et 2021																																										
EVOLUTION DES QUANTITÉS DE DMA ENTRE 2009 ET 2020 DU SITOM SUD RHÔNE																																											
 <table border="1"> <caption>Evolution des quantités de DMA (Kg/hab.)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>OMr</th> <th>CS</th> <th>Verre</th> <th>Dies</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2016</td> <td>184,15</td> <td>53,47</td> <td>33,32</td> <td>63,18</td> <td>234,12</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>181,72</td> <td>51,74</td> <td>35,12</td> <td>67,71</td> <td>236,30</td> </tr> <tr> <td>2018</td> <td>182,26</td> <td>52,63</td> <td>36,71</td> <td>67,59</td> <td>238,19</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>176,34</td> <td>52,78</td> <td>36,13</td> <td>73,19</td> <td>238,44</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>178,15</td> <td>51,24</td> <td>38,71</td> <td>76,56</td> <td>244,66</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>179,00</td> <td>51,00</td> <td>38,50</td> <td>83,10</td> <td>252,60</td> </tr> </tbody> </table>		Année	OMr	CS	Verre	Dies	Total	2016	184,15	53,47	33,32	63,18	234,12	2017	181,72	51,74	35,12	67,71	236,30	2018	182,26	52,63	36,71	67,59	238,19	2019	176,34	52,78	36,13	73,19	238,44	2020	178,15	51,24	38,71	76,56	244,66	2021	179,00	51,00	38,50	83,10	252,60
Année	OMr	CS	Verre	Dies	Total																																						
2016	184,15	53,47	33,32	63,18	234,12																																						
2017	181,72	51,74	35,12	67,71	236,30																																						
2018	182,26	52,63	36,71	67,59	238,19																																						
2019	176,34	52,78	36,13	73,19	238,44																																						
2020	178,15	51,24	38,71	76,56	244,66																																						
2021	179,00	51,00	38,50	83,10	252,60																																						
Sensibiliser 500 écoliers par an.	1860 enfants sensibilisés en 2019 1872 enfants sensibilisés en 2020 2750 enfants sensibilisés en 2021																																										
Atteindre les 250 téléchargements pour le guide de bonnes pratiques par an.	155 téléchargements en 2019 152 téléchargements en 2020 185 téléchargements en 2021																																										
Diffusion de 12 actualités déchets sur le site internet du SITOM Sud Rhône	29 actualités déchets diffusées																																										

Objectifs 2021	Résultats 2021
<p>Réaliser des actions emblématiques dans la prévention des déchets chaque année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Semaine du développement durable, fin septembre-début octobre : Concours de vidéos dans les écoles sur le thème du développement durable • Semaine Européenne de Réduction des déchets (novembre) <ul style="list-style-type: none"> • Collecte de jouets (744 kg récoltés) • 11 animations sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) • Concours du sapin de la récup dans les écoles sur le thème du tri des déchets • Animations dans les établissements scolaires, cantines, EHPAD.



Action 2.2 : Soutenir et accompagner des initiatives locales de sensibilisation en matière de prévention des déchets

Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021
<p>Participer à trois actions minimum par an avec des associations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un espace ressourcerie sur les déchèteries de Brignais, Ternay, Saint Laurent d'Agny et deux nouveaux en 2021 : Mornant et Saint Symphorien D'Ozon • Janvier → Vaisselle • Mars, avril, mai → Vélos • Juillet, Août → Fournitures scolaires • Décembre → Vélos • Collecte des jouets par Emmaüs Mornant lors de la semaine Européenne de réduction des déchets : 650kg de jouets collectés lors de cet évènement



AXE 3 : Inciter à la prévention en utilisant des instruments économiques.

Action 3.1 : Réévaluer la redevance spéciale

Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021
Réduction de la quantité d'OMR de 1,3% par les entités soumises à la RS	2019 : 17 kg OMR / habitant (part des entités soumises à la RS)
	2020 : 15.6 kg OMR / habitant
	2021 : 20.5 kg OMR / habitant = Augmentation de 31 % entre 2020 et 2021
	2019 : 98 entreprises payant une RS
	2020 : 98 entreprises payant une RS
	2021 : 98 entreprises payant une RS
	2019 : 303 138€ recette annuelle RS
	2020 : 408 671€ recette annuelle RS
	2021 : 461 927€ recette annuelle RS

La quantité d'ordures ménagères a augmenté. A titre de comparaison, **en 2020** la production de déchets sur le territoire s'élevait à **4 825 tonnes d'ordures ménagères** alors qu'en **2021**, la production était de **4 871 tonnes**.

Entités sensibilisées en 2021 :

Liste exhaustive des organismes sensibilisés en 2021 :

- Vétérinaire de Brignais / EHPAD la Dimerie à Chaponost / Carrefour contact Chaponost / Sicoly à Saint Laurent D'Agny / Uniterme à Beauvallon / Mille et une ferme à Simandres / Les restaurants, cantines scolaires, primeurs, supérettes et EHPAD du territoire

AXE 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Action 4.1 : Sensibiliser les cantines scolaires du territoire

Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021
Sensibiliser 10 cantines scolaires	10 cantines scolaires sensibilisées en 2020 7 cantines scolaires sensibilisées en 2021
50% des cantines diagnostiquées présentent un affichage sur le gaspillage alimentaire	Affiches de communication envoyées dans toutes les cantines scolaires diagnostiquées. 
Réaliser des diagnostics de gestion des déchets pour les cantines sensibilisées.	7 diagnostics réalisés.

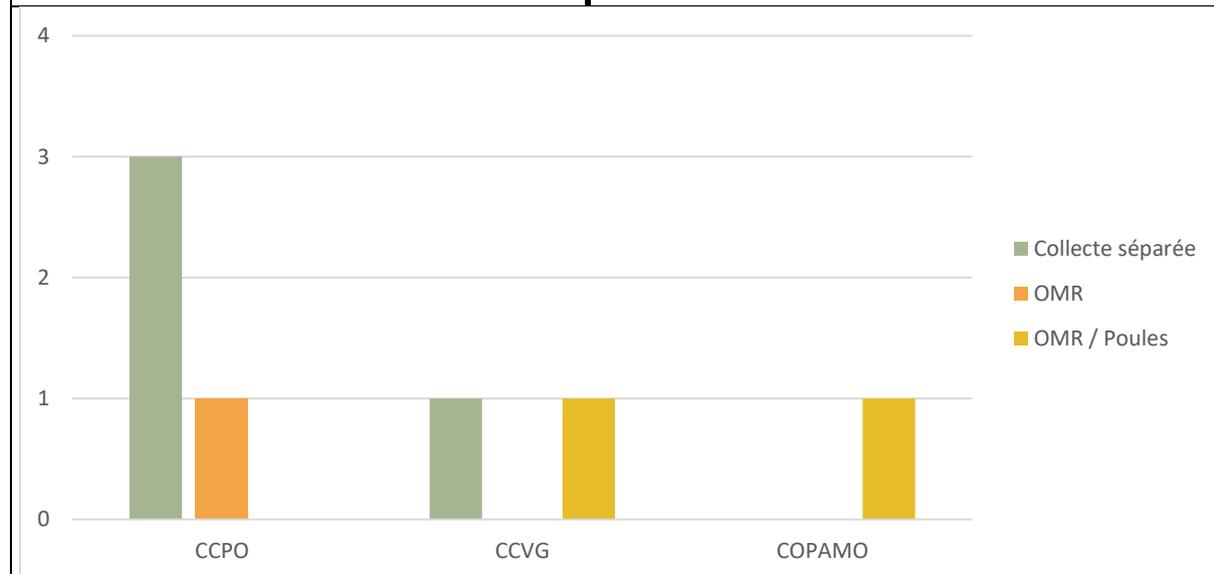
Les 6 cantines en liaison froide utilisent des barquettes plastiques. Il est nécessaire pour ces cantines de passer de nouveaux marchés publics afin de se préparer en amont à la réglementation de 2025. Le COVID-19 a été à l'origine de l'utilisation de ces barquettes plastiques

Article L541-15-10 du Code de l'environnement : « Au plus tard le **1er janvier 2025**, il est mis **fin à l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique** dans les services de **restauration collective des établissements scolaires** et universitaires ainsi que des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans. Dans les collectivités territoriales de moins de 2 000 habitants, le présent alinéa est applicable au plus tard le 1er janvier 2028. »

Action 4.2 : Développer les dispositifs de suivi du gaspillage alimentaire en restauration collective et accompagner les services

Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021
Réaliser des diagnostics de gestion des déchets pour les cantines sensibilisées.	<ul style="list-style-type: none"> 10 diagnostics réalisés en 2020 7 diagnostics réalisés en 2021



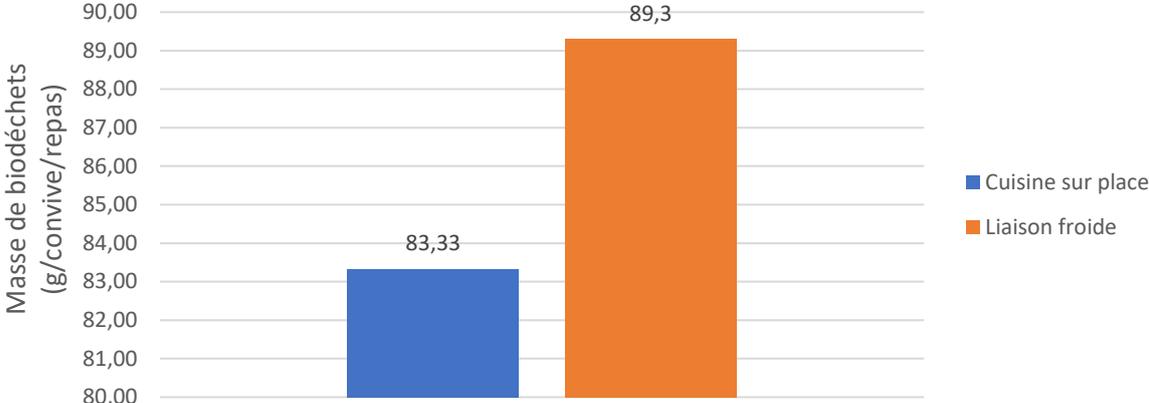
La majorité des cantines (4 sur 7) ont une collecte séparée pour leurs biodéchets.

- Ceci s'explique par une volonté de rentrer dans un cercle plus vertueux et par le fait que la réglementation oblige tous les gros producteurs (dont les cantines) à trier séparément leurs biodéchets d'ici 2024.**

Cantines scolaires diagnostiquées en 2021 :

Cantine Simandres	Simandres
Cantine de Soucieu	Soucieu
Cantine Serezin	Serezin
Cuisine centrale Chaponost	Chaponost
Cantine les Bonnières - Communay	Communay
Cantine les Brosses	Communay
Cantine La Source	Chaponost

+ Ehpad Saint Anne de Brignais / Centre de Loisirs à Communay

Objectifs 2021	Résultats 2021						
<p>Quantifier le gaspillage alimentaire dans l'ensemble des cantines diagnostiquées.</p>	<p>2.9 tonnes de nourriture gaspillées à l'année en moyenne par cantine. Différence significative du gaspillage notamment suivant le mode de distribution des repas.</p>						
<p>Gaspillage alimentaire moyen (en g/convive/repas) par typologie de cantine scolaire "cuisine sur place" et "liaison froide" sur le territoire du SITOM Sud Rhône en 2021</p>  <table border="1"> <caption>Gaspillage alimentaire moyen (en g/convive/repas) par typologie de cantine scolaire</caption> <thead> <tr> <th>Typologie de cantine</th> <th>Moyenne (g/convive/repas)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cuisine sur place</td> <td>83,33</td> </tr> <tr> <td>Liaison froide</td> <td>89,3</td> </tr> </tbody> </table>		Typologie de cantine	Moyenne (g/convive/repas)	Cuisine sur place	83,33	Liaison froide	89,3
Typologie de cantine	Moyenne (g/convive/repas)						
Cuisine sur place	83,33						
Liaison froide	89,3						
<ul style="list-style-type: none"> • Le mode de préparation influence la proportion du gaspillage alimentaire. • La cuisine sur place est le moyen le plus adapté afin de réduire le gaspillage. • En moyenne, il y a 1.5 fois plus de gaspillage alimentaire par enfant en « liaison froide » qu'en « cuisine sur place ». • Moyenne nationale : 120g/convive/repas en établissement scolaire. 							

AXE 5 : Encourager la gestion séparée des biodéchets

Action 5.1 : Promouvoir les jardins partagés du territoire

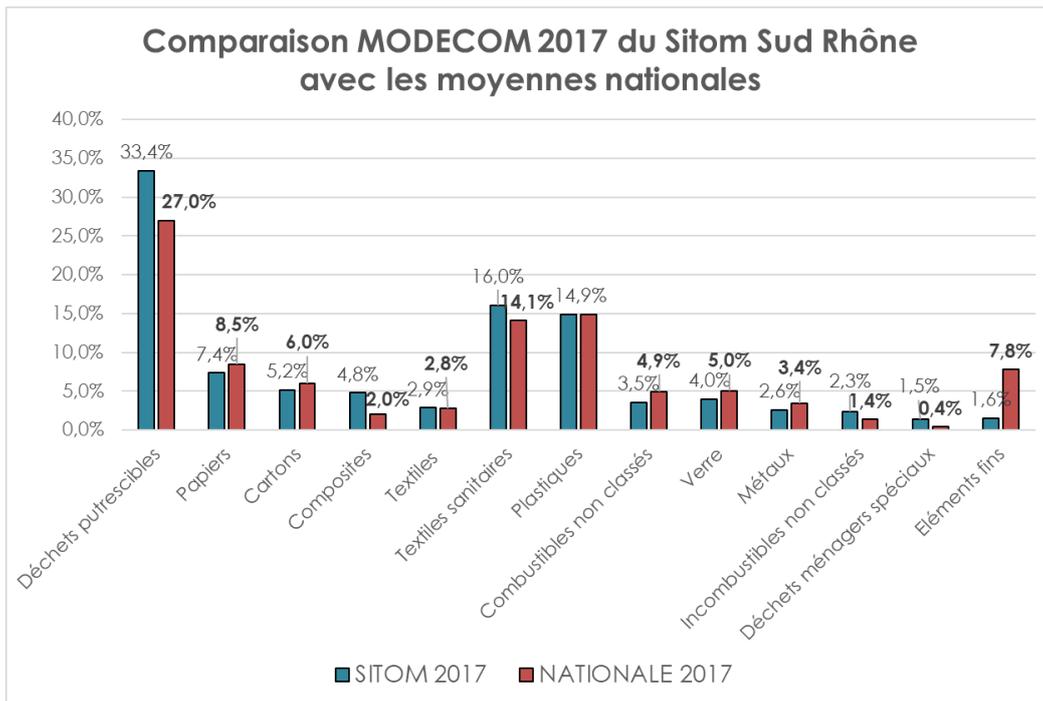
Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021
Aucun objectif pour 2021 ; début de l'action en 2022 ou 2023.	

Action 5.2 : Favoriser la gestion séparée des biodéchets chez les gros producteurs

Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021																																								
Passer à une collecte séparée des biodéchets dans 5 cantines minimum (début 2022)	<ul style="list-style-type: none"> - Les 2 cantines de Saint Symphorien d'Ozon - La cantine de Taluyers - Un restaurant à Soucieu en Jarrest - L'EHPAD Saint Anne à Brignais 																																								
<p><u>Installation de 12 abribacs à biodéchets</u></p> <p>Expérimentation d'une collecte séparée des biodéchets avec l'installation de 12 abribacs à biodéchets dans 8 communes du territoire du SITOM Sud Rhône. Les abribacs sont des PAV. Les habitants peuvent déposer leurs biodéchets à l'aide d'un badge qui permet d'accéder à l'abribac.</p> <p><u>Tonnes de biodéchets collectés fin 2021</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Chaponost</th> <th>Millery</th> <th>Taluyers</th> <th>SSO</th> <th>Mornant</th> <th>Communay</th> <th>Ternay</th> <th>Brignais</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'abribac</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>nov-21</td> <td>50,00</td> <td>160,00</td> <td>152,00</td> <td>253,00</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>615,00</td> </tr> <tr> <td>déc-21</td> <td>166,00</td> <td>266,00</td> <td>267,00</td> <td>410,00</td> <td>343,00</td> <td>117,00</td> <td>177,00</td> <td>314,00</td> <td>2 060,00</td> </tr> </tbody> </table>			Chaponost	Millery	Taluyers	SSO	Mornant	Communay	Ternay	Brignais	Total	Nombre d'abribac	1	1	1	3	2	1	1	2	12	nov-21	50,00	160,00	152,00	253,00					615,00	déc-21	166,00	266,00	267,00	410,00	343,00	117,00	177,00	314,00	2 060,00
	Chaponost	Millery	Taluyers	SSO	Mornant	Communay	Ternay	Brignais	Total																																
Nombre d'abribac	1	1	1	3	2	1	1	2	12																																
nov-21	50,00	160,00	152,00	253,00					615,00																																
déc-21	166,00	266,00	267,00	410,00	343,00	117,00	177,00	314,00	2 060,00																																
Atteindre une proportion <15% de déchets alimentaires dans les OMR en 6 ans.	<p>33,4 % : 2017</p> <p>2 % : 2025</p> <p>Mode de caractérisation des ordures ménagères (MODECOM) 2017 au SITOM Sud Rhône.</p>																																								



Sensibiliser et inciter à la collecte des biodéchets (15 producteurs).

- 3 cantines scolaires
- 0 cuisine centrale (Brignais et Chaponost) mais collecte des biodéchets existante
- 2 entreprises

Action 5.3 : Développer le compostage de proximité auprès des habitants des logements collectifs et dans les établissements scolaires

Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021
Mise à disposition de 5 composteurs collectifs par an dans les habitations de logements collectifs.	<ul style="list-style-type: none"> • 2019 : 2 composteurs collectifs installés • 2020 : 2 composteurs collectifs installés • 2021 : 1 composteur collectif installé
Mise à disposition de 400 composteurs individuels par an	<ul style="list-style-type: none"> • 2019 : 684 composteurs individuels installés • 2020 : 550 composteurs individuels installés • 2021 : 859 composteurs individuels installés

Localisation des composteurs installés en 2019 :

- Chaponost : Résidence Aquaverde
- Taluyers : Parc Pie X (retiré en 2020)

Localisation des composteurs installés en 2020 :

- Orliénas : Résidence Les Néréides
- Brignais : Pépinière d'entreprises

Localisation des composteurs installés en 2021 :

- Composteur des pompiers de Vourles

AXE 6 : Augmenter la durée de vie des produits

Action 6.1 : Favoriser le réemploi et la réutilisation au sein de nos déchèteries

Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021
<p>Créer un petit espace ressourcerie sur les déchèteries du SITOM Sud Rhône.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mornant : espace de 3m² créé pour dons à EMMAÛS Mornant • Les déchèteries de Brignais, Ternay, Saint Laurent et Saint Symphorien D'Ozon ont été équipées d'un conteneur maritime ou d'une zone dédiée pour que les usagers puissent y déposer des objets spécifiques chaque mois (cf action 2.2) • Nouvelles filières de tri sur 5 déchèteries : Polystyrène / Laine de verre / Fenêtres / Plastique rigide / Palettes
<p>Organiser la collecte de 5 types d'objets pour réemploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier → Vélos • Mars, Avril → Luminaires • Mai → Meubles • Juillet → Fournitures scolaires • Juin, Juillet, Août → Vélos • Septembre → Vaisselle • Novembre → Jouets • Décembre → Articles de sport <p>126 luminaires / 45 meubles / 81 palettes / 314 vélos / 744 Kg de jouets en école / 238 en déchetterie</p>
<p>Réduire de 5% par an la masse de déchets (encombrants, D3E) dans les déchèteries.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • D3E : 7.9 kg/hab en 2020 • D3E : 8.1 kg/hab en 2021 • Augmentatiin de 2.5%

	<ul style="list-style-type: none"> • Encombrants : 32.9 kg/hab en 2020 • Encombrants : 31.4 kg/hab en 2021 • Réduction de 4.8 %
--	--

AXE 7 : Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

Action 7.1 : Encourager l'utilisation d'objets réutilisables

Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021
500 gobelets réutilisables prêtés par le SITOM Sud Rhône par an lors de divers événements	<ul style="list-style-type: none"> • 3 180 prêts de gobelets en 2019 • 240 gobelets prêtés en 2020 ¹ • 500 gobelets prêtés en 2021
Réduire de 0,5% par an les déchets de la collecte sélective	<ul style="list-style-type: none"> • 52 kg/hab en 2019 • 50 kg/hab en 2020 • 53.1 kg/hab en 2021 Augmentation de 6.2 % de la quantité de déchets de la collecte sélective ²
Sensibiliser les usagers par du porte-à-porte	<ul style="list-style-type: none"> • 6 ateliers de porte à porte en 2019 • 12 ateliers de porte à porte en 2020 ³ • 3 ateliers de porte à porte en 2021³ (marché de Saint Symphorien D'Ozon, Ternay et Mornant)

¹ Le Covid-19 et l'interdiction de rassemblement et de fêtes ont empêché la nécessité d'utilisation de gobelets.

² Les confinements et le télétravail ont généré plus de production de déchets au domicile plutôt que sur les lieux du travail pouvant causer l'augmentation du nombre de déchets.

³ le Covid-19 et le confinement ont contrarié la sensibilisation en porte à porte.

Action 7.2 : Diffuser des outils de bonnes pratiques en matière de consommation responsable

Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2021	Résultats 2021
Sensibiliser 10 entreprises par an.	<ul style="list-style-type: none"> • 6 entreprises sensibilisées en 2019 • 20 entreprises sensibilisées en 2020 • 5 entreprises sensibilisées en 2021
Prêt de l'exposition « réduction des déchets » lors de 3 événements minimum par an.	<ul style="list-style-type: none"> • 2 prêts en 2019 • 0 prêt en 2020 • 3 prêts en 2021

Communication portée par le SITOM contre l'utilisation et la consommation de sacs plastiques et pour le développement de la vente en vrac dans les commerces.



Entreprises sensibilisées en 2021 :

Carrefour contact Brignais / Centre de loisir Communay / Vétérinaire Brignais / EHPAD la Dimerie Chaponost / EHPAD Saint Anne Brignais

* Pour l'action 7.1 et 7.2 l'année 2021 marquée l'interdiction des rassemblements dûe au Covid-19 n'ont pas permis d'obtenir des résultats représentatifs.